MESSAGE A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Sénateur Floyd Morris, Ph.D.
Rapporteur spécial de la CARICOM sur le handicap

Thème: *Leadership et participation des personnes handicapées vers un monde inclusif, accessible et durable après la COVID-19*

La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences dévastatrices pour les individus et les pays du monde entier. Il a eu un impact significatif, plus que d'autres, sur les personnes handicapées. La crise a exacerbé de vieux problèmes qui ont servi à restreindre et à isoler les personnes handicapées de la société en général. C'est ce qui s'est produit pour la majorité des personnes handicapées dans les Caraïbes.

Malgré les défis que cette pandémie a causés aux personnes handicapées dans les Caraïbes, nous devons puiser profondément dans nos réserves intérieures et affronter l'avenir avec optimisme. Nous devons renforcer la détermination qui, quoi qu'il arrive, nous allons continuer à plaider en faveur de l'inclusion, de la participation et de la non-discrimination des personnes handicapées dans la société caribéenne en général. C'est pourquoi le thème de l'observation de cette année de la Journée internationale des personnes handicapées « Leadership et participation des personnes handicapées vers un monde post-COVID-19 inclusif, accessible et durable » est si important.

Les personnes handicapées doivent devenir maîtresses de leur propre destin et, à ce titre, elles doivent s'affirmer et exiger la participation et l'inclusion dans le monde post-COVID-19. Les expériences de la pandémie pour les personnes handicapées dans les Caraïbes ont montré que si nous ne sommes pas inclus et autorisés à participer au programme de développement de la région, la communauté sera encore plus marginalisée. Par conséquent, l'accent doit être mis sur le leadership visionnaire et affirmé des membres de la communauté des personnes handicapées, afin d'imposer systématiquement au programme de développement des questions pertinentes pour le bien-être et l'avancement de cette communauté dans nos sociétés. En utilisant la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), les Objectifs de développement durable (ODD) et la Déclaration de Pétion Ville comme guide, les personnes handicapées des Caraïbes doivent exiger de leur gouvernement une plus grande inclusion, une plus grande accessibilité et un avenir durable dans leur pays. Dans ce contexte, une plus grande inclusion et participation à l'éducation et à la formation; accroître l'accès aux possibilités d'emploi; l'accès aux soins de santé; l'inclusion et la participation à la communauté; l'accessibilité des transports et des équipements publics sont quelques-unes des questions auxquelles les gouvernements de la région dans les Caraïbes post-COVID-19 doivent accorder la priorité aux personnes handicapées.

Au cœur de notre plaidoyer, nous devons adopter une approche du développement durable en matière de droits de l'homme. Nous devons veiller à ce que les individus comprennent que nous sommes des êtres humains et en tant que tels; sont soumis aux droits et libertés fondamentaux inscrits dans divers traités internationaux. Nous devons donc veiller à ce qu'une législation spécifique soit mise en place pour protéger durablement les droits et la dignité des personnes handicapées, ce qui doit se faire avec les membres de la communauté des personnes handicapées. Nous devons chercher à renforcer notre mantra mondial *« Rien sur nous, sans nous »*.

En tant que Rapporteur spécial de la CARICOM sur le handicap dans les Caraïbes, je m'engage à soutenir pleinement le leadership et les efforts participatifs des personnes handicapées dans les Caraïbes. Je m'efforcerai sans relâche de faire pression sur toutes les parties prenantes des Caraïbes pour rendre la région plus inclusive, accessible et durable pour toutes les personnes handicapées. Les Caraïbes ne peuvent pas revendiquer le statut de développement et ont 15 % de leur population vivant en marge de la société. Le développement doit être inclusif, accessible et durable et, en tant que rapporteur pour les Caraïbes, je m'engage à travailler avec vous pour atteindre ces nobles objectifs. Avoir une Journée internationale progressiste des personnes handicapées.